



**RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*



FINANCES PUBLIQUES

**Direction Générale Des Finances Publiques
Direction régionale des Finances Publiques du
Centre Val de Loire et du département du Loiret
Pôle d'évaluation domaniale**

Cité administrative Coligny – BAT P3
131 rue du Faubourg Banner
CS 54211
45042 ORLEANS Cedex 1
Téléphone : 02 18 69 53 12
Mél. : drfip45.pole-evaluation@dgfip.finances.gouv.fr

POUR NOUS JOINDRE

Affaire suivie par : Sandrine PITOT
Téléphone : 02 18 69 53 59
courriel : sandrine.pitot@dgfip.finances.gouv.fr

Réf. DS : 20391647

Réf. OSE : 2024-45272-73500

Le 17/10/2024

La Directrice régionale des Finances
publiques du Centre Val de Loire et du Loiret

à

COMMUNE DE SAINT CYR EN VAL

LETTRE VALANT AVIS DU DOMAINE SUR LA VALEUR VÉNALE

Objet : Cession amiable – Délaissés en bordure de bassin de rétention

Par saisine en date du 08/10/2024, vous sollicitez l'avis du pôle d'évaluation domaniale, quant à la cession par la commune de SAINT CYR EN VAL, à des propriétaires riverains, de délaissés situés en bordure du bassin de rétention, cadastrés section AH n° 294 (39 m²), AH n° 295 (91 m²) et AH n° 296 (63 m²) conformément à un plan de division établissant une nouvelle numérotation cadastrale en date du 23/08/2024, et qui sont situés Rue de la Chalotière à Saint Cyr en Val.

En conséquence, s'agissant de trois délaissés routiers d'une superficie totale de 193 m², **une valeur vénale de 6 176 € peut être retenue, soit 32 € HT/m²**, correspondant à la valeur vénale du terrain en nature de jardin (1/5^e du prix des terrains à bâtir).

Le présent avis est valable 18 mois.

Pour la Directrice régionale des Finances publiques,
et par délégation,

Sandrine PITOT

Inspectrice des Finances publiques

L'enregistrement de votre demande a fait l'objet d'un traitement informatique. Le droit d'accès et de rectification, prévu par la loi n° 78-17 modifiée relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, s'exerce auprès des directions territorialement compétentes de la Direction Générale des Finances Publiques.